



COMMUNE  
DE  
**LAROQUE-DES-ALBÈRES**

66740

Téléphone : 04 68 89 21 13  
Télécopie : 04 68 95 42 58

Le 18 octobre 2019

Le Maire de LAROQUE DES ALBERES

A

Monsieur le Président du Centre de Gestion de la  
Fonction Publique Territoriale des P.O.

35, boulevard St Assiscle

« Centre del mon » BP 901

66 020 PERPIGNAN CEDEX

Objet : saisine du Comité Technique

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de solliciter l'avis du comité technique sur un projet relatif au fonctionnement du Service Administratif.

Ce projet concerne la modification des horaires de travail du personnel administratif et la mise en adéquation des horaires d'ouverture au public de la Mairie.

Jusqu'à présent et conformément au protocole sur l'aménagement et la réduction du temps de travail approuvé par le conseil municipal le 16 avril 2002, le personnel du Service Administratif travaillait sur la base de 39 heures hebdomadaires afin d'assurer l'accueil du public sur dix demies-journées du lundi au vendredi. En contrepartie le personnel bénéficiait de 22 jours de R.T.T. pris sous la forme de ½ journées ou journées.

Le projet de la municipalité, qui a obtenu l'aval du personnel, consiste à ramener la durée hebdomadaire de travail à 35 heures et à adapter les horaires d'ouvertures de la Mairie au public comme suit :

Lundi, mardi et jeudi : 8h30 – 12h00 et 13h30 - 18h00

Mercredi : 8h30 – 12h00

Vendredi : 8h30 – 12h00 et 13h30 – 17h30

Cette disposition s'appliquera, sauf avis contraire du comité, à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2019.

Dans l'attente de l'avis de la commission, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération la plus distinguée.

Le Maire,  
C. NAUTÉ